



# RETOUR DE SÉANCE

La lettre d'information de vos conseillers départementaux



CANTON DE GOURDON



**EDITH LAGARDE**  
Conseillère départementale du canton de Gourdon

Courriel : [edith.lagarde@lot.fr](mailto:edith.lagarde@lot.fr)



**FRÉDÉRIC GINESTE**  
Vice-Président en charge des infrastructures de mobilités  
Conseiller départemental du canton de Gourdon

Courriel : [frederic.gineste@lot.fr](mailto:frederic.gineste@lot.fr)

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Il y a un an, nous nous sommes lancés dans une belle aventure dont la première étape se concrétise aujourd'hui avec la **version finale du diagnostic des vulnérabilités du Lot au changement climatique**. Une aventure qui fait de nous des pionniers car nous sommes le 2ème Département de France après la Nièvre à avoir réalisé un tel chantier. En dressant le portrait climatique du Lot d'ici 2050, nous avons voulu **documenter scientifiquement quelles pouvaient être les sensibilités les plus critiques de notre territoire** et leurs conséquences sur la vie de chacun.

**Maintenant, nous devons agir.** Ce diagnostic est le point de départ d'un chemin nouveau pour accélérer notre bifurcation écologique qui est déjà fortement présente dans nos actions : **plus de 50% des collèges chauffés aux énergies renouvelables**, l'aide Lot Solaire pour les particuliers, expérimentation des techniques d'éco-construction sur nos chantiers routiers pour réduire l'empreinte carbone de la route...

Nous sommes aussi heureux de vous annoncer que nous venons d'obtenir à Vienne, **le Prix Green Planet Building pour l'excellence et l'innovation déployées dans la conception et la construction du collège de Bretenoux**, premier bâtiment scolaire du Lot à énergie positive. Ce trophée témoigne à la fois de notre engagement en faveur de la réussite de tous les collégiens, et de notre ambition environnementale.

Au Département du Lot, nous allons faire comme le colibri de la fable qui, face au feu de forêt, même s'il est petit et frêle, donne l'exemple aux autres animaux et agit à sa mesure, pour éteindre l'incendie. Ce faisant, le colibri entraîne les autres et chacun prend sa part, chacun s'implique. Nous savons que seuls, nous ne pouvons pas tout régler face au changement climatique car nos moyens et nos domaines d'action sont limités. Mais ce n'est pas un prétexte pour l'inaction par conséquent, **tout ce que nous pourrons faire, nous le ferons !**



**AGIR POUR LA PLANÈTE,  
MAIS AGIR DANS LA JUSTICE !**

Serge Rigal

# DIAGNOSTIC DES VULNÉRABILITÉS DU LOT : ANTICIPER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**À VOS AGENDAS**  
**5 réunions publiques pour être acteur du changement !**

**Castelnau-Montratier**  
Salle de la mairie  
**13 JUIN**  
**18:00**

**Cahors**  
Les Docks  
**18 JUIN**  
**18:00**

**Gourdon**  
Salle des Pargueminiers  
**19 JUIN**  
**18:00**

**Saint-Céré**  
Théâtre de l'Usine  
**20 JUIN**  
**18:00**

**Figeac**  
Salle Roger Laval  
**24 JUIN**  
**18:00**

Les Lotois nous ont confié en 2021 la mission de **bâtir un avenir durable pour notre département**. Pour remporter la bataille du climat, nous ne nous pouvons pas attendre dans nos 22. C'est bel et bien à nous de **passer à l'offensive en construisant une stratégie de résilience pour le territoire face aux enjeux et défis du changement climatique**.

Comprendre les vulnérabilités pour agir en conséquence avec l'ensemble des acteurs lotois : c'est ce que nous proposons avec ce diagnostic consolidé. Les équipes de recherche du Cerema ont élaboré, avec notre concours et celui de partenaires, **un précieux document qui sera notre boussole dans l'élaboration des politiques départementales**.

La population vieillissante, la faible densité, la dépendance à la voiture et l'importance des milieux naturels sont autant de caractéristiques propres au Lot prises en compte pour la première fois dans un même document. Les prévisions sont sans équivoque : d'ici 2050, le Lot sera confronté à de nouvelles conditions climatiques.

Nous anticipons **une augmentation moyenne de deux degrés tout au long de l'année**, pouvant atteindre jusqu'à +4°C dans les vallées du Lot et du Célé pendant l'été. Nous prévoyons aussi **20 jours supplémentaires de vagues de chaleur par an**, ainsi qu'un mois de sols secs supplémentaire en été et en automne, ce qui accroîtra les risques d'incendies de végétation et d'évaporation de l'eau sur l'ensemble du territoire.

Le mot d'ordre est clair : **gérons l'inévitable et apprenons à vivre avec les conditions climatiques de demain**. Le Département seul ne pourra pas tout accomplir ; le succès dépend de l'engagement collectif de nombreuses parties prenantes. C'est pourquoi, nous allons également organiser **5 réunions publiques ouvertes à tous**, à Cahors, Figeac, Gourdon, Saint-Céré et Castelnau-Montratier pour inviter les Lotois à venir, via un jeu, donc sur un mode ludique, construire des « fresques des vulnérabilités ». **Notre rôle est de sensibiliser, d'expliquer, d'alerter. Il s'agit de permettre à chacun d'être acteur et d'adhérer au changement**.



**POUR REMPORTER LA BATAILLE DU CLIMAT, NOUS NE POUVONS PAS RESTER DANS NOS 22, POUR RECOURIR À UNE IMAGE RUGBYSTIQUE !**



**CATHERINE MARLAS**  
Vice-Présidente en charge de la transition écologique et énergétique et du logement



## ADOPTION DU PLAN VÉLOT

**Des itinéraires cyclables pour répondre aux enjeux de mobilité du quotidien**

En complément du schéma cyclable voté en 2007 et révisé en 2022, à vocation touristique, le Département du Lot souhaite aujourd'hui s'engager pour inciter à la pratique cyclable du quotidien, en proposant des itinéraires cyclables répondant aux besoins de **mobilité du quotidien des Lotoises et des Lotois** pour les trajets domicile-travail/école et à destination des pôles de services, des gares ou de **raccordement aux voies vertes**.

L'enjeu est de **proposer une alternative à la voiture**, dans un territoire peu dense. Pour éviter les discontinuités cyclables et **harmoniser la signalisation offerte aux usagers**, nous coordonnerons l'action des différents acteurs pour la réalisation d'itinéraires cyclables. Notre démarche est fondée sur **le partage de la route et l'usage des voiries existantes**. Les itinéraires cyclables offriront **une sécurisation adaptée au trafic routier**, au type de voirie et au potentiel cycliste attendu.

# FACE AU GEL, LE DÉPARTEMENT AGIT

Dans le vignoble de Cahors, les coteaux de Glanes et du Quercy, mais aussi dans les noyers de la vallée de la Dordogne, comme dans les pruniers du Quercy blanc, le gel a frappé.

Face à un aléa, on peut faire face en intervenant de façon exceptionnelle comme nous l'avons fait en 2021. Mais comment faire quand l'aléa devient la règle ? 2017, 2019, 2021 et 2024 : Gel. 2022 : Sécheresse. 2023 : Mildiou. D'année en année, les phénomènes se reproduisent. **Le diagnostic des vulnérabilités du Lot indique clairement que la reprise de la végétation sera de plus en plus précoce. L'exposition au gel deviendra la règle.**

Pour répondre à la grande détresse des exploitants et lutter pour la survie de nos cultures, **nous faisons un choix simple : se préparer, anticiper, prévenir.**

## LE LOGEMENT SOCIAL NE DOIT PAS FAIRE LES FRAIS DE LA RIGUEUR BUDGÉTAIRE GOUVERNEMENTALE

**Les élus départementaux ont voté à l'unanimité une motion visant à soutenir les offices publics de l'habitat**

Considérant que **70% des Lotois sont éligibles au logement social** et que seule une minorité d'entre eux en bénéficie ;

Considérant que **le Gouvernement a fait le choix d'annuler 300 M€ de crédits initialement dédiés à l'accès au logement ;**

Considérant que, ce n'est ni aux plus modestes de supporter la baisse injuste de 5€/mois des APL, ni aux bailleurs sociaux de compenser financièrement les conséquences de cette décision par une diminution obligatoire des loyers qui aboutit à grever leurs moyens ;

Considérant que **le Département a adopté un « pacte territorial » avec Lot Habitat doté de 4 M€ jusqu'en 2026** afin de donner une orientation durable et équilibrée au développement de l'offre en logement social ;

Nous proposons concrètement de poser un premier jalon d'un futur plan d'adaptation des filières concernées au changement climatique dans lequel toutes les options techniques seront étudiées. Nos vignerons et arboriculteurs ne peuvent plus se réveiller tous les matins d'avril la boule au ventre.

**Ce million d'euros est un engagement sans précédent du Département du Lot.** Il est un signal fort adressé à ceux qui pourraient douter de nos productions : banques et assurances, notamment. Ces filières ont de l'avenir et nous croyons en elles.

Aux vignerons et arboriculteurs : on croit en vous, on ne va pas vous lâcher ! Nous avons le devoir de vous accompagner car votre avenir est aussi celui de notre territoire.



# 1 M€

DE FONDS D'ADAPTATION  
AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE POUR LES  
FILIERES VITICOLES ET  
FRUITS A NOYAUX OU  
PEPINS



**AUX VIGNERONS ET  
ARBORICULTEURS : ON  
CROIT EN VOUS, ON NE VA  
PAS VOUS LÂCHER !**



**REMI BRANCO**  
Vice-Président en charge  
de l'Agriculture

# FACE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, LA PRÉFÈTE DRESSE LE BILAN DE L'ÉTAT ET RÉPOND AUX QUESTIONS DES ÉLUS

*Les conseillers départementaux se sont fait les porte-voix de leurs concitoyens et des maires*

Claire Raulin, préfète du Lot était, ce lundi 29 avril 2024, face aux élus du conseil départemental. La représentante de l'État a présenté le rapport d'activité des différents services de l'État au cours de l'année 2023. Elle a aussi profité de cette matinée pour répondre aux questions des élus sur les principaux enjeux auxquels est confronté notre département.

Vieillesse, retard de livraison des nouvelles rames pour la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, trains de nuit, crise du logement social, effets du réchauffement climatique sur nos cultures agricoles, finances publiques, tous les sujets ont été mis sur la table.



**ALORS QUE LE LOGEMENT SOCIAL EST UNE COMPÉTENCE DE L'ÉTAT, LE DÉPARTEMENT SUPPORTERA 60% DES DÉPENSES SUR LA PÉRIODE 2024-2029 POUR NE PAS QUE LE LOGEMENT DEVIENNE UN BIEN DE LUXE MAIS QU'IL RESTE UN DROIT.**



**PASCAL LEWICKI**  
Conseiller départemental  
du canton de Lacapelle-Marival



**FRÉDÉRIC GINESTE**  
Vice-Président en charge des  
infrastructures de mobilités  
Conseiller départemental du  
canton de Gourdon



**TOUT LE MONDE CONVIENT DE LA NÉCESSITÉ DE MIEUX CONSTRUIRE MAIS POURQUOI LA LOI ZAN S'APPLIQUE AVEC TANT DE RIGUEUR DANS LES COMMUNES DU PAYS BOURIAN ? AVEC 30 HA CONSTRUCTIBLES EN 10 ANS SUR 35 COMMUNES, COMMENT GARANTIR L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE ?**



**SUR 10 TRAINS AU DÉPART DE PARIS, SEULS 5 ARRIVENT À CAHORS ! NOUS ATTENDONS UNE VOLONTÉ FORTE DE L'ÉTAT : CELLE DE MIEUX DESSERVIR NOS GARES POUR NE PAS DEVENIR UN TERRITOIRE DE SECONDE ZONE.**



**EDITH LAGARDE**  
Conseillère départementale  
du canton de Gourdon